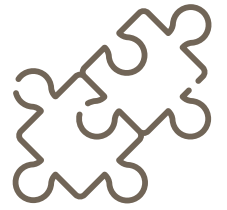


# LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°10

JUIN - JUILLET - AOÛT 2022



P. 6

## LA COMMUNE FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE !



P. 9

LE REPAS DE RUE POUR LA FÊTE NATIONALE

P. 10

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

P. 22

L'AGENDA DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Châtelaudren - Plouagat

# Éditos

**Patrick MARTIN**

**Maire délégué de Plouagat, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'administration générale, des ressources humaines et des finances**

Chères Kastellgatines,  
chers Kastellgatins,

Le vote du budget 2022 a eu lieu lors du conseil municipal du 3 avril dernier. A cette occasion, nous avons confirmé nos orientations et nos prévisions d'investissement. Cette année, encore c'est un budget ambitieux qui a été approuvé par l'ensemble des élus. En effet, il s'équilibre à 3 772 000 € en fonctionnement et à 4 360 000 € en investissement soit un total de 8 132 000 €.

Dans le contexte actuel difficile, qu'il s'agisse de la situation sanitaire toujours fragile ou de la guerre en Ukraine, mais aussi de l'inquiétude sur une possible baisse des dotations, nous disposons d'une visibilité limitée. Malgré tout, nous avons bien l'intention de poursuivre notre programme d'investissement que nous nous sommes engagés à réaliser d'ici 2026.

En matière d'investissement, en plus des restes à réaliser qui s'élèvent à 614 800 €, c'est une somme de 2 536 300 € qui est affectée aux opérations d'équipement qui sont les suivantes :

- La restructuration et la rénovation énergétique du pôle scolaire de Plouagat ;
- La requalification de la rue Pasteur et de la place du Calvaire qui va débuter dès le début septembre pour une durée de trois mois et qui se poursuivra les deux années suivantes jusqu'au rond point de carrefour market afin d'améliorer la liaison entre nos deux centralités ;
- La poursuite de la rénovation de la salle Jean Le Cuziat à Châtelaudren ;

- Les travaux d'amélioration et de remise en état des infrastructures footballistiques de Châtelaudren et de Plouagat ;
- Le programme voirie qui est reconduit chaque année ;
- La restructuration de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre en commençant par la partie nord en 2022 et ensuite la rénovation des lambris peints en 2023 ;
- La liaison douce sur la RD 84 entre Kerjagu et Kermorvan ;
- L'étude sur le devenir de l'étang de Châtelaudren et l'établissement d'un programme d'intervention.

Dans le domaine de l'habitat, plusieurs projets vont voir le jour dont certains portés par des investisseurs privés :

- Le lotissement communal du Pré de l'étang, route de Lanrodec, verra sortir de terre une quarantaine de maisons ;
- Les logements sociaux près de la maison de santé vont commencer avant la fin de cette année ;
- Le village seniors de 22 logements et la micro-crèche près du rond point des Chênes seront opérationnels avant la fin de l'année 2023 ;
- Le lotissement privé, rue du Claudren qui est en cours de viabilisation.

Notre commune ayant été désignée « Petite ville de demain », nous allons lancer une étude sur la redynamisation des centres bourgs dès cette année et nous allons définir le ou les périmètres

de l'ORT, Opération de Revitalisation du Territoire, qui permettra d'obtenir des financements notamment pour la réhabilitation des friches.

Au niveau scolaire, les vacances approchent à grands pas et il faut déjà préparer la rentrée de septembre. Une bonne nouvelle pour les familles qui sont le plus en difficulté, nous allons instaurer la cantine à un euro pour les catégories les plus défavorisées. Le calcul se fera en fonction du quotient familial et les nouveaux barèmes applicables à la rentrée seront définis très prochainement.

Dans un tout autre domaine, nous venons d'obtenir le label « Villages étapes » ce qui va, dès cet été, apporter un nouvel élan à notre commerce et au tourisme local.

Ce label qui était espéré depuis de nombreuses années (avant la fusion) est l'aboutissement d'un gros travail effectué par les élus et particulièrement celles et ceux qui sont en charge du tourisme, du patrimoine et des relations avec les commerçants.

Pour répondre aux exigences de ce label nous devons renforcer notre capacité d'accueil hôtelière et faire en sorte qu'il y ait une offre permanente en matière de restauration.

Les besoins en la matière sont aussi ressentis par certaines entreprises présentes sur notre territoire et accentués par l'arrivée de la base régionale LIDL.

Les porteurs de projets, que ce soit en hôtellerie et/ou restauration de tourisme ou d'affaires, peuvent contacter les services de la mairie. Nous leur réserverons le meilleur accueil et un appui dans leur recherche de local ou d'emplacement.

Le beau temps qui se maintient sur la région donne un avant goût de vacances mais il est déjà temps de penser à protéger notre ressource en eau en évitant le lavage des voitures à grandes eaux ou d'arroser les jardins aux heures chaudes.

Notre département n'est pas encore placé en vigilance mais si la situation perdure des contraintes ne tarderont pas à nous être imposées.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite de passer un bel été et nous nous retrouverons à la rentrée de septembre après avoir fait le plein d'énergie.

**Patrick SOLO**

**5<sup>e</sup> adjoint en charge des élections, du développement sportif, de la jeunesse, et de la vie associative**

Chères Kastellgatines,  
chers Kastellgatins,

Le printemps est bien là, la période est exceptionnellement chaude et sèche ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour nos agriculteurs et pour nous tous. À nous de changer certains de nos comportements, car le fameux réchauffement climatique devient de plus en plus une réalité. Au moment où j'écris ces lignes, il fait déjà 25°C et je souhaitais évoquer cette situation avant de vous parler d'autre chose.

En effet, le mois de mai est également celui des assemblées générales (AG) de nos associations communales. Elles se poursuivront jusqu'au début de l'été.

J'ai donc assisté à de nombreuses AG et pu me rendre compte du dynamisme associatif de notre commune. Le premier constat est qu'après cette période de crise sanitaire, nos associations ont su rebondir même si la reprise des activités s'est faite au petit trot.

Le tissu associatif tient pourtant un rôle essentiel dans notre société en perpétuelle mutation. Chaque association, quelles que soient ses activités, permet de créer du lien entre citoyens et de s'exprimer librement en dehors de tout préjugé politique ou moral.

Le deuxième constat est que cette crise sanitaire, qui a débuté au mois de mars 2020, a changé le comportement de certains qui ont du coup du mal à revenir dans les associations. Pourtant, le rôle du bénévole associatif est essentiel au bon fonctionnement de ces dernières.

Il faut reconnaître aussi que le bénévolat que l'on connaissait a bien changé au cours des dernières années. Celui-ci devient plus ponctuel, au coup par coup. Beaucoup hésitent

à s'engager sur du long terme et préfèrent aider sur certains événements plutôt que s'inscrire dans leur fonctionnement quotidien.

La chance pour une commune comme la nôtre, c'est que de nouvelles associations ont été mises en place ces dernières années. Elles sont le résultat d'un besoin et de l'envie des nouvelles générations. Je pense à *Fest'in Leff* ou à la *Communauté du plateau*. Soyons optimistes pour les années à venir, d'autres besoins se feront sentir et je suis persuadé que l'intelligence humaine sera au rendez-vous.

Le sport, la culture, les loisirs et la vie sociale resteront d'actualité et donc le vivre ensemble est le but recherché par toutes nos associations.

La municipalité de Châtelaudren-Plouagat, de part la mise à disposition de salles, de matériel et d'autre part par les subventions accordées aux associations éligibles, continuera son rôle de fédérateur et de soutien à nos associations communales. C'est aussi notre rôle de vouloir ponctuellement les rassembler pour mettre en place des événements comme le repas citoyen du 13 juillet. (cf p.9) Après deux années blanches, cette soirée sera organisée par les associations qui le souhaitent avec l'appui de la municipalité. Pour l'année prochaine, cet événement aura lieu à Châtelaudren le 18 juin.

Je vous souhaite un bel été et vous incite à vous rapprocher, à vous inscrire, à donner un peu de temps à nos associations communales si importantes. Le bénévolat est le plus beau métier du monde.

Pour conclure par une citation : "Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix."



## SOMMAIRE

### 04 RETOUR EN IMAGES

### 06 VIE LOCALE

TOURISME & PATRIMOINE

COMMERCE & ARTISANAT

LOISIRS & VIE ASSOCIATIVE

SOCIAL

VIE SCOLAIRE

ENVIRONNEMENT

TRAVAUX

### 16 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

### 19 URBANISME

### 20 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

### 21 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois.

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Directeur de la rédaction : Thibault Le Provost

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Thibault Le Provost, Maureen Sauvat, Patrick Martin, Sophie Philippe, Monique Lorant, Aline Le Roy, Sophie Le Bonhomme, Daniel Turban, Patrick Solo, Sylvie Mével-Rault

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Calligraphy Print

Conception, rédaction et mise en page : Mairie de Châtelaudren-Plouagat  
Tél. : 02 96 74 10 84

Crédit photos et illustrations : Isabelle Le Chanu, Thibault Le Provost, Patrick Solo, Jérôme Perais, Aline Le Roy, Monique Lorant, Maureen Sauvat, associations, commerces, écoles et presse locale.

Dépôt légal : Juin 2022

# Retour en images sur...

## L'EXPOSITION D'AVRIL

En avril, la médiathèque accueillait les peintures surréalistes et envoûtantes d'Eugénie et les sculptures en terre, patinées, représentant des bustes antiques de son père Yves Jéhanno.



## LE FESTIVAL LEFF DANCE QUI S'EST DÉROULÉE EN MARS

La première édition de Leff Dance aura célébré la culture vivante au Petit Écho de la Mode et sur 9 communes du territoire. La programmation pour tous les publics était faite de spectacles, de films, une exposition, un atelier de danse parents-enfants et des présentations de travaux d'élèves.

Ce nouveau rendez-vous festif au Petit Écho de la Mode, scène de territoire pour la danse en Bretagne, nous a permis de nous mettre en mouvement et en joie au début du printemps.



## LA GRANDE VEILLÉE

La soirée organisée par l'association " Les Têtes de l'art " et la municipalité a connu un joli succès. L'objectif de cette initiative était de récolter des dons pécuniaires pour les associations venant en aide au peuple Ukrainien. 1200€ ont été ainsi collectés. Merci aux donateurs et Patrice Olivo.



## L'UNIVERS DE PASCAL RAT

En mai, lecteur de QR code à la main, c'était au tour de l'exposition « Liberté... » de Pascal Rat avec qui on a voyagé dans son univers de couleurs... de la « Rat-thérapie » !



## LE LOTO DE LA RÉSIDENCE DU LEFF

Plus de 200 personnes se sont déplacées pour venir participer au loto de la Résidence du Leff qui s'est très bien déroulé tant par la participation des joueurs, que par l'investissement des bénévoles. Merci à tous.

## LE MARCHÉ DES UNIVERS FANTASTIQUES

Les 2 et 3 avril s'est tenue la première édition du marché des Univers Fantastiques organisée par l'association Vikings et Chevaliers (du Morbihan), qui regroupe près de 40 adhérents. Différentes animations ont rythmé ces deux journées insolites, dont le spectacle du cracheur de feu, *Dragon cracheur*.



## LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Pour cette cérémonie, un dépôt de gerbe aux monuments aux morts de Plouagat puis à Châtelaudren, au pont de la place des Sapeurs Pompiers et devant la stèle de la place Saint-Vincent, a été réalisé. Patrice Olivo, écrivain, a également rendu hommage à ceux qui ont risqué ou laissé leur vie pour la France entre 1939 et 1945. Pour honorer la mémoire de son père, il a ainsi retracé l'odyssée de Marcel Cachin fondateur, avec Jean Jaurès du journal l'Humanité, dans la région de Châtelaudren-Plouagat. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont aussi lu des passages de *Nuit et Brouillard* de Jean Cayrol.



## LE TOURNOI DU FC PLOUAGAT CHÂTELAUDREN LANRODEC

Le tournoi a réuni 80 équipes avec près de 600 jeunes joueurs et joueuses sur le stade Coco Michel de Plouagat. Félicitations aux organisateurs et à tous les bénévoles. La municipalité a apporté son soutien technique à la mise en place de cet événement.



## LA MOBI'LEFF

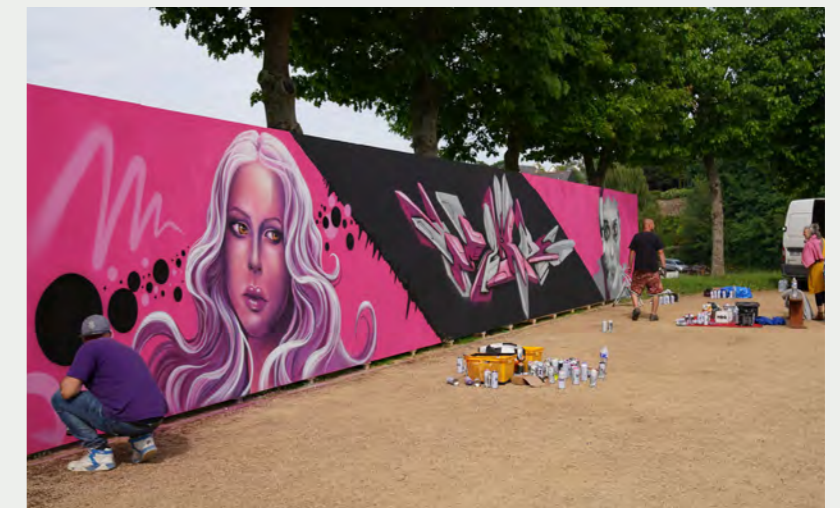
Sur l'esplanade du château à Châtelaudren le dimanche 15 mai a eu lieu l'inauguration par le président de Leff Armor communauté d'un parcours de randonnée de 19 km.

De nombreux marcheurs étaient au départ de ce circuit longeant la vallée du Leff. Pour les cyclistes, trois circuits de 7, 22 et 40 km avaient été tracés par le club cyclotouriste de Plouagat.

Sur place, des ateliers d'équilibre à vélo ont permis aux plus jeunes de tester leur adresse. Il était également possible d'essayer des vélos électriques autour de l'étang.

## LA REMISE DES CARTES ÉLECTORALES

La municipalité a convié les 48 jeunes nés dans la commune en 2003 et 2004 et nouvellement inscrits sur la liste électorale autour d'une cérémonie citoyenne, afin de leur remettre leur première carte d'électeur.



## LA 9<sup>E</sup> ÉDITION DE L'EFFET MODE

L'Effet Mode était de retour les 20, 21 et 22 mai. Défilés, spectacles, animations, salon des créateurs, concours c'est moi le patron... Tous les ingrédients qui font l'ADN du festival étaient au rendez-vous pour cette 9<sup>e</sup> édition. Les commerçants de Châtelaudren-Plouagat y ont participé en décorant leurs vitrines et la Brasserie La Riposte avait organisé un vide dressing vintage. Et en bonus : une gigantesque fresque réalisée pendant le week-end par un collectif Diaspora Crew.



LABEL VILLAGE ÉTAPE

## Une nouvelle labellisation pour Châtelaudren-Plouagat !


**VILLAGES ÉTAPES**  
 FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

*C'est officiel, Châtelaudren, intégrée à Châtelaudren-Plouagat est désormais un Village Étape ! La commune renforce ainsi sa vocation de portail d'entrée touristique sur le territoire de Leff Armor communauté. Mais au fait, c'est quoi un Village Étape et qu'est-ce que ça change ?*

### LES CRITÈRES ET LES ENGAGEMENTS

« Villages Étales », label d'État géré par le Ministère de la transition écologique en charge des routes, est proposé comme alternative aux aires de services. Pour être labellisé : chaque Village Étape doit être situé à moins de 5 km ou 5 min d'un axe routier national, ne doit pas dépasser 5 000 habitants, doit garantir certains services, et doit avoir conservé son caractère de village afin de pouvoir offrir aux automobilistes une halte sécurisée, agréable et tranquille.

Les Villages étapes – commune, commerçants et structures touristiques – s'engagent à respecter une charte nationale de qualité et d'hospitalité, maintenir et poursuivre l'amélioration du centre-bourg, proposer une gamme et une continuité de services le tout dans un cadre unique et agréable. Pour les automobilistes, Village étape renoue avec une certaine tradition du voyage en les invitant à découvrir les trésors cachés du terroir. Pour les villageois, ce label représente une opportunité économique en assurant une plus impor-

tante fréquentation des touristes, notamment les camping-caristes circulant pendant la période dite « hors-saison ».

En échange des engagements, le Ministère appose des panneaux de signalisation sur le réseau routier appartenant à l'État (il n'existe pas de Villages Étales sur les autoroutes concédées aux sociétés privées). Châtelaudren-Plouagat en bénéficiera dès cet été, améliorant ainsi sa visibilité.

### UN EFFORT DE LONGUE HALEINE

Une première tentative portée par la municipalité de Châtelaudren à l'initiative de Patrice BEROT n'avait pu aboutir, faute d'hôtel sur la commune, ce qui n'est plus le cas depuis la fusion de nos deux communes. Après un an d'effort la commune tient à remercier les commerçants et artisans, les services administratifs et techniques de la commune, l'office de tourisme, les structures touristiques et les associations qui contribuent à son fonctionnement, son embellissement et son attractivité.

### ET APRÈS ?

La signature d'une convention avec le Préfet du département, renouvelable tous les 5 ans n'est pas une fin en soi. Châtelaudren-Plouagat devra continuer à maintenir et améliorer les services vers les touristes et démontrer au cours de ces 5 années les progrès réalisés ou engagés pour une meilleure adhésion à la charte. Ce travail passera – entre autres – par une mise en réseau avec les autres Villages étapes, des animations commerciales, une participation aux opérations de promotion du label, une amélioration de la signalétique et du stationnement ainsi qu'un meilleur accueil touristique.

Ce label se veut en effet fédérateur des forces vives du territoire et vecteur d'une plus forte mobilisation en faveur du développement économique local par l'accueil d'une nouvelle clientèle de passage. Le label s'inscrit ainsi dans une démarche de soutien et de maintien du commerce de proximité.

**PLUS D'INFO**  
[www.village-etape.fr](http://www.village-etape.fr)

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la commune:  
[www.chatelaudren-plouagat.fr](http://www.chatelaudren-plouagat.fr)



PATRIMOINE

## Cet été, (re)découvrez la Chapelle rouge !



*Le sélection de la photo, montrant l'intérieur de la chapelle, pour l'exposition au Jardin du Luxembourg, témoigne une fois de plus de la richesse exceptionnelle de ce monument. Alors, n'hésitez pas à le (re)découvrir !*

### VISITES GUIDÉES DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-TERTRE

Votre guide estivale sera Violette BONNEAU, étudiante en master I à RENNES Histoire et critique des Arts. Son mémoire sera justement axé sur les lambris peints de la chapelle du XV<sup>e</sup> siècle.

Vous pourrez (re)découvrir les peintures polychromes au-dessus du chœur déroulant sur 8 registres et 96 panneaux des scènes de l'Ancien et du Nouveau testament, unique en France. La chapelle peut être ainsi considérée comme le monument le plus précieux de notre commune.

Les visites guidées seront possibles dès le lundi 4 juillet aux horaires suivants :

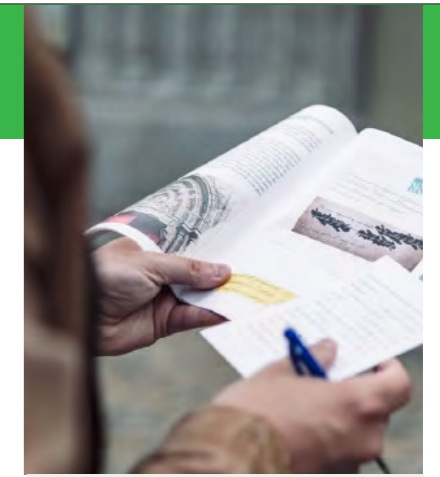
-Lundi et samedi de 14h30 à 18h.  
 -Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.

### EXPOSITION À LA CHAPELLE

L'association « Les amis de la chapelle rouge » vous propose une exposition estivale des toiles de Gaëlle PEIGNOT de *L'atelier Pégase*, commerçante récemment installée sur Châtelaudren-Plouagat. L'exposition sera inaugurée lors du vernissage prévu le 2 juillet et se terminera avec les journées du patrimoine le 18 septembre. Vous pourrez notamment y admirer les toiles réalisées en art numérique de peintres du XV<sup>e</sup> siècle comme Pieter Brueghel ou Jérôme Bosch.

### CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE

Partez à la découverte d'un voyage poétique et musical du Moyen-Age à l'époque baroque ! Le 3 août, Marie-Jeanne GILBERT se produira à la Chapelle à 20h30 pour un concert d'instruments médiévaux (chant, guiterne, luth et vièle). Participation libre.



## Une nouvelle édition pour le Mystère Abgrall

Le défi du jeu de piste Mystère Abgrall est d'éveiller par le jeu, l'intérêt des petits et des grands pour un site, ou un édifice chargé d'histoire, et de mettre à la portée de tous des richesses ancestrales et culturelles.

La saison 2 a démarré le 13 juin 2022 après une 1<sup>ère</sup> édition lancée un an plutôt à l'initiative de Tourisme Bretagne et en partenariat avec les Petites Cités de Caractère. Ce jeu grandeur nature serpentera bientôt 8 nouvelles villes bretonnes.

Pour une prise en main plus facile, les carnets de jeu (en support papier ou téléchargeable dans sa version numérique) ont été révisés. Le jeu est gratuit et s'adresse plus spécialement aux jeunes actifs et aux familles avec des ados de + de 12 ans.

**PLUS D'INFO**  
**Mystère Abgrall**  
[www.mystereabgrall.com](http://www.mystereabgrall.com)



## JEMA Events



Aurora Lesné vient d'ouvrir son auto-entreprise nommée JEMA Events à Plouagat, spécialisée dans l'organisation d'événements : demande en mariage, mariage, PACS, baby shower, anniversaire... Du simple rendez-vous conseil en passant par une organisation partielle ou complète, la jeune femme propose de vous accompagner afin de créer un moment inoubliable selon les envies et les budgets de chacun.

## PLUS D'INFO

## JEMA Events

Tél. : 06 48 58 05 79

Uniquement sur rendez-vous  
jemaevents22.wixsite.com/my-site

JEMA events

## Au Pays de Letty



Laetitia Kerleau, connue sur la commune, en tant qu'animatrice sportive vient de s'installer en auto-entrepreneur le 1<sup>er</sup> avril 2022, comme magnétiseuse spécialisée dans les massages énergétique à son domicile à 900 m du bourg de Plouagat. Elle vous propose 3 massages de nature et durée différentes aux bienfaits multiples : amélioration du sommeil, stress, angoisse, tensions, revitalisation et stimulation du système immunitaire...

## PLUS D'INFO

## Au Pays de Letty

Tél. : 06 37 65 74 65

Uniquement sur rendez-vous  
aupaysdeletty@gmail.com

Au Pays de Letty

## AXA Yohann ROCHER



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, Yohann Rocher et son équipe de deux conseillers (Fabienne et Samson) ont repris l'agence AXA Assurance et Banque à Châtelaudren. Ils proposent ses services d'assurances pour les particuliers et les professionnels. L'agence propose aussi aux particuliers les mêmes services bancaires qu'une banque "classique", à des tarifs avantageux.

## PLUS D'INFO

## Agence AXA

11 place de la République

Tél. : 02 96 93 68 85

agence.yohannrocher@axa.fr

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h,

et le samedi matin sur rendez-vous.

## REVITALISATION

## Vos avis sur l'ambiance du marché du lundi

*Début avril, une enquête a été menée sur le marché et un questionnaire a été distribué et diffusé en ligne afin de recueillir vos avis sur celui-ci. Le premier bilan est sorti...*

Afin de redynamiser son marché hebdomadaire du lundi matin, la municipalité a opéré une restructuration des implantations afin de rassembler les étales sur la Place de La République. Dans une démarche participative, elle s'est adressée début avril aux habitant.e.s et autres client.e.s du marché pour recueillir leurs impressions via un questionnaire.

D'après le retour des personnes sondées, une majorité ne retrouve pas

« un esprit de marché » et la plupart souhaiterait qu'il soit plus animé comme avec une animation musicale par exemple. Les demandes portent également sur un plus grand nombre de commerçants avec une diversité plus importante de produits (choix de vêtements notamment), et une présence de producteurs locaux.

## PLUS D'INFO

[www.chatelaudren-plouagat.fr](http://www.chatelaudren-plouagat.fr)



## AG de l'UCA

La première assemblée générale de l'Union du Commerce et de l'Artisanat de Châtelaudren-Plouagat s'est déroulée le 10 mai à la Récréation en présence des élus de la municipalité.

## PLUS D'INFO

## UCA - Union du Commerce et de l'Artisanat

uca.chatelaudren@gmail.com

UCA - Union du commerce et de l'Artisanat Châtelaudren-Plouagat

## Moov'Attitude nous fait danse depuis le 2 mai

L'association Moov' Attitude a investi depuis le 2 mai la salle polyvalente de Plouagat et connaît déjà un fort succès.

Les cours sont assurés par Laetitia Kerleau, animatrice sportive diplômée d'État, épaulée par deux de ses élèves. Elle est déjà connue dans le milieu avec son ancienne association *Dans Attitude*.

Elle propose des cours de renforcement musculaire tonique de la Zumba ados et adultes et des cours pour enfants.

## PLUS D'INFO

## MOOV'ATTITUDE

Tél. : 06 85 67 09 83

moovattitude22@gmail.com

Moov' Attitude Plouagat



## FÊTE NATIONALE

## Le repas de rue fait son grand retour !

*Après deux années blanches, la soirée du 13 juillet sera mise en place par la municipalité. Plusieurs associations communales formeront l'équipe de bénévoles pour cet événement.*

Une dizaine d'associations communales ont répondu à l'appel de la municipalité pour l'organisation de cet événement. L'amicale des pensionnaires du foyer Guy Maros et l'ADMR assureront cette année la gestion financière.

Le repas aura lieu dans la Grand-rue du centre de Plouagat et débutera à partir de 20 h. Une animation musicale est prévue au cours de la soirée. Le feu d'artifice sera tiré depuis le plan d'eau de Ponedén. Un bal populaire sur la place de la mairie clôturera cette soirée.

## TARIFS

Adulte : 12 € / Enfant : 6 €

Attention : les places seront limitées. Pensez à réserver vos cartes dès début juillet (environ 450 repas disponibles).

## POINTS DE VENTE :

À Plouagat : Le Fournil du Rocher, Pause Café chez Vieille Calèche et Carole Fleurs

À Châtelaudren : Coccimarket et La Maison de la Presse

et auprès de associations participantes.



## La communauté du plateau, l'association qui vous fait jouer !

La communauté du plateau est une association dont le but est de promouvoir le jeu sous toutes ses formes. Les adhérents peuvent emprunter des jeux de société dans une collection de plus de 200 jeux et se retrouver certains dimanche après-midi pour jouer ensemble et découvrir les nouveautés.

Elle organise des événements ludiques occasionnels et ouverts à tous : tournois de jeux de sociétés, blind Test, soirées jeux...

## PLUS D'INFO

Bertrand LAGADEC

Tél. : 06 60 70 66 12

lacomunauteduplateau22@gmail.com

## La collecte du Bleuets de France

Le Bleuets de France soutient les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et d'actes de terrorisme. Les dons sont exclusivement réservés à l'action sociale en direction de ces derniers. La collecte sur notre commune a atteint 212,70 €. L'association remercie les généreux donateurs et notamment les commerçants.

## Vous avez 60 ans ? Faites la fête !

Si vous êtes intéressés par une journée retrouvailles pour fêter vos 60 ans (né.e.s en 1962), vous pouvez contacter Pascal Urvoy au 06.60.69.20.60 ou au 02.96.74.36.18, après 19h.



## Les travaux avancent à la résidence du Leff

Les travaux se poursuivent à la Résidence du Leff. L'entreprise de gros œuvre LE COUILLARD est à l'action et les fondations sont coulées.

L'extension du bâtiment sera livrée en début d'année 2023 (salles d'animation au rez-de-chaussée et chambres à l'étage) avant de commencer la réhabilitation de l'existant.



VILLAGE SENIOR

## Bientôt un village senior sur la commune

« Villa Selva » est un village senior qui tient ses origines du béguinage. Ils se composent de maisons individuelles privées en location non-meublée. Ces logements sont conçus pour les aînés pouvant rencontrer des difficultés de mobilité mais restant autonomes (GIR 6 et 5).

### UNE BONNE SOLUTION POUR VIVRE À DOMICILE PLUS LONGTEMPS

Une majorité de personnes âgées préfère rester chez elles aussi longtemps que possible. Le béguinage va permettre de prolonger ce temps d'habitat chez soi. L'entraide, la bienveillance les uns envers les autres et les évidents bienfaits de l'amitié intergénérationnelle sur la santé permettront aux résidents de demeurer à domicile plus longtemps.

Les habitants des béguinages sont « chez eux » : les maisons proposent des cuisines équipées, une terrasse et de nombreux équipements facilitant la vie au quotidien. Les résidents peuvent avoir recours aux services d'aide à domicile et à tous les services que la communauté peut proposer.

### INAUGURATION PRÉVUE FIN 2023

Le village comptera 22 maisons individuelles articulées autour d'un pavillon central proposant des services à la carte. Trois modèles de maison : T2 de 38 m<sup>2</sup>, T2 de 53 m<sup>2</sup> et T3 de 60 m<sup>2</sup>. Les loyers devraient être contenus entre 550 € et 950 €. Le village offrira un environnement paysagé de qualité assorti de bacs à potager et d'un poulailler.

Toutes les maisons proposées seront individuelles et aux dernières normes en vigueur (RE2020), garantissant des factures énergétiques très faibles. La mutualisation des espaces et des services permettra de faire de substantielles économies chaque mois.

### UN PROJET DE MICRO-CRÈCHE EN PARALLÈLE

Juste à côté de ce village, une micro-crèche verra également le jour. Le projet est d'ouvrir un accueil pour 12 enfants avec tous les équipements nécessaires, dans un bâtiment flambant neuf.

Ces deux projets qui verront prochainement le jour sur le terrain adjacent à l'aire de camping car, (à la sortie de Plouagat), sont portés par l'entreprise Ecluse Invest et financés par un investisseur privé. La construction des bâtiments a été confiée à l'entreprise E-loft (Ploufragan). Le projet de micro-crèche sera porté par le réseau Les p'tits babadins (Lorient).

### PLUS D'INFOS

[www.villaselva.fr](http://www.villaselva.fr)  
[www.e-loft.fr](http://www.e-loft.fr)  
[www.lesptitsbabadins.com](http://www.lesptitsbabadins.com)



ASSOCIATIONS SCOLAIRES

## La kermesse de l'école publique de retour le 26 juin !

Après deux années d'absence, la kermesse de l'école publique aura lieu le dimanche 26 juin 2022 sur le site de Plouagat. Et, c'est la première fois, depuis la fusion de nos deux communes que l'événement se tiendra sur un seul site et



### UNE JOURNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN ANIMATIONS

Le matin, les élèves proposeront un spectacle. Puis à midi un repas moules frites (sur réservation) sera servi. Puis tout l'après-midi, les stands seront ouverts (de 13h à 18h)

Au programme : un manège à pédaler avec le Billing Enchanté, des ateliers créations en bois avec le Bois Ludik, différents jeux en bois pour certains fabriqués par des parents et bien sûr les traditionnels jeux comme la pêche à la ligne, le casse boîtes, etc.

En fin d'après-midi, le tirage de la tombola clôturera la journée.

### 3 ASSOCIATIONS RÉUNIES POUR UNE KERMESSÉ ÉCO-RESPONSABLE

Pour l'occasion, les 3 associations de parents d'élèves (APAEP, Amicale Laïque et Div Yezh) se réunissent.

Ensemble, elles ont décidé d'axer la kermesse vers un esprit éco-responsable, ludique et récréatif, le but étant de diminuer au maximum les lots plastiques, de mettre des poubelles de tri... Mais surtout de retrouver une ambiance festive et amicale autour de différents stands.

L'ensemble des bénéfices seraient directement attribués à l'école pour financer les prochains projets pédagogiques.

### RÉSERVEZ VOTRE REPAS AVANT LE 17 JUIN

Menu adulte : 10 € (Apéritif (kir) + moules/frites + dessert)  
Menu enfant : 6 € (jus de fruits + jambon/frites + dessert)  
**Réservations au 06 73 76 44 01**

## Le 1<sup>er</sup> mai : un pique-nique géant à l'étang

Pour fêter le retour des beaux jours, les 3 associations de parents d'élèves de l'école ont organisé un pique-nique le dimanche 1<sup>er</sup> mai à l'étang de Châtelaudren. Les familles des deux sites de l'école ont pu faire connaissance autour du verre de l'amitié offert par L'APEAP de Plouagat, l'Amicale Laïque de Châtelaudren et Div Yezh Kastellaodren-Plagad. Le soleil était de la partie pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des grands.

## Inscriptions 2022-2023

Votre enfant doit être inscrit auprès de la Mairie peu importe son cycle scolaire pour la préparation des classes de la rentrée prochaine. La fiche d'inscription scolaire est disponible en ligne sur le site internet de la commune dans la rubrique services périscolaires.

### PARENTS DE FUTURS ÉLÈVES DE PETITE SECTION :

Pour tous les enfants nés en 2019, la scolarisation est obligatoire à partir du jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022. L'inscription scolaire doit être réalisée rapidement à la mairie de Châtelaudren-Plouagat. Il est possible de visiter l'école en prenant contact avec la directrice Sandrine Béché au 07 56 06 00 79.



## ATELIERS PÉDAGOGIQUES

## Savoir rouler à vélo

L'école primaire publique a organisé des ateliers « Savoir rouler à vélo » pour les élèves de CP au cours de la semaine du 30 mai au 3 juin.

Ces ateliers ont été mis en place sur certains espaces de l'école comme la place extérieure donnant sur le préau, le plateau sportif ou les abords du restaurant scolaire.

Afin de soutenir le travail des enseignantes, Leff Armor communauté a mis à disposition de l'école des kits de prévention routière. Une belle expérience pour ces futurs cyclistes !



## Un printemps déguisé

Pour fêter le printemps, la maternelle de l'école primaire a fait son carnaval le 7 avril en se promenant dans la commune pour faire admirer les beaux déguisements de princesse, pompier, super héros...

Un retour à la tradition car le dernier défilé avait eu lieu en 2019 (avant la pandémie). Les enfants étaient ravis.



## Les maternelles en visite au salon de l'agriculture

La classe des petits et moyens de Morgane Picard, aidée par Susie Benitez, est allée vendredi 20 mai au salon de l'agriculture de Saint Brieuc : ils ont vu des taureaux, des moutons noirs des vaches, des ânes....et des tracteurs !



## Initiation à l'art du spectacle

Fin avril, les classes de Mmes Darfeuille (MS/GS), Jouan (GS/CP) et Henry (CP) ont assisté à un spectacle au Petit Écho de la Mode : *Titi tombe, Titi tombe pas* de la compagnie Pascal Rousseau.

Chacun a pu apprécier la maîtrise des acteurs et le rythme du spectacle. Dans l'après-midi, certains élèves ont eu la chance de participer à des ateliers avec l'artiste. Ils ont pu expérimenter l'équilibre d'objets, leur propre équilibre et des jeux d'expressions.



## Des ateliers musicaux

Depuis la rentrée, une partie des classes maternelles de l'école primaire publique bénéficie tous les vendredis de séances de musique. Celles-ci sont magistralement orchestrées par Stéphane Blanchard, musicien rattaché à Leff Armor Communauté.

Au programme : chants et musiques du monde en commençant par Mélimba, une comptine du continent africain.



## Sortie au cinéma

Début mai, les classes de CE1 (Mme Le Page) et CP (Mme Henry) sont allées au cinéma de Guingamp dans le cadre du dispositif École et cinéma.

Les élèves ont découvert *Les aventures du Prince Ahmed*, film d'animation de 1926, le plus ancien long métrage européen inspiré des *Contes des mille et une nuits*.



## À leur tour de voter !

Les élèves des classes de Mmes Broudic, Le Coqguen et Thouément, ont de nouveau participé cette année au 33<sup>e</sup> prix littéraire des Incorruptibles. Ce prix est décerné à un auteur de littérature jeunesse dans une sélection d'ouvrages jeunesse. Les enfants lisent les ouvrages, et font ensuite des activités sur les albums proposés dans la sélection. Ils sont ensuite invités à voter pour leur livre préféré. Les enfants des trois classes concernées ont eu la chance de pouvoir profiter des urnes et isolements installés en mairie à l'occasion des élections présidentielles. Ils ont ainsi pu glisser leur bulletin dans l'urne municipale en présence de Mme Lorant, adjointe au Maire. Le dépouillement qui a suivi, a, comme toute élection, fait des heureux et d'autres moins. Un beau geste citoyen, alliant littérature et connaissance du territoire !

## Un financement participatif pour le parc éolien

Développé par le groupe Costarmoricain IEL (Initiatives et Énergies Locales), le Parc Éolien de Malaunay à Ploumagoar sera constitué de 3 éoliennes.

Après plusieurs années d'études, l'autorisation administrative de construction a été obtenue en février 2019. Les travaux ont démarré en janvier 2021 et débuté avec la réalisation des voies d'accès et des fondations. Les éoliennes ont été érigées et mises en service fin 2021.

La société IEL souhaite associer les riverains au développement et aux retombées économiques du projet à travers une collecte de financement participatif réservée aux habitants de la région.

### PLUS D'INFO

[www.lendopolis.com/projet/parc-eolien-iel-de-malaunay](http://www.lendopolis.com/projet/parc-eolien-iel-de-malaunay)



## Oui-Pub

En 2021, la loi Climat et Résilience a instauré une expérimentation du dispositif Oui-Pub dans 15 collectivités territoriales, dont Leff Armor communauté. Ainsi, du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au printemps 2025, seules les boîtes-aux-lettres où figure explicitement un consentement recevront des prospectus publicitaires.

### PLUS D'INFO

[www.oui-pub.info](http://www.oui-pub.info)

Pour ne rien manquer, suivez l'actualité de la commune nouvelle : sur facebook : Ville de Châtelaudren-Plouagat



### PRÉVENTION

## Évitons l'installation du moustique tigre

*Installé en France depuis 2004, la propagation du moustique tigre est particulièrement rapide. Afin de retarder son implantation, limiter l'impact sanitaire et les nuisances associées, découvrez les bons gestes à adopter.*

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 mètres. Il peut donc naître chez vous ou pas loin. Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère... Les conseils pour éviter son installation sont les suivants :

- Ranger à l'abri tout objet pouvant recueillir de l'eau : arrosoirs, jouets, cendriers, poubelles, brouettes, pots, etc et les vider après chaque pluie.
- Nettoyer pour faciliter l'écoulement des eaux : gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes, bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaine, évier...)
- Entretenez vos équipements : piscines, bassins, pompe de relevage, borne d'arrosage, etc
- Couvrez avec un voile ou une moustiquaire : les récupérateurs d'eau de pluie, bidons et fûts devant rester dehors.

## Réhabilitation de logements individuels

Terres d'Armor Habitat va réaliser des travaux de rénovation énergétique dans quatre logements, rue de Roscorlet. L'objectif est de réduire la consommation énergétique des locataires de 30 %, tout en répondant aux enjeux du Grenelle de l'Environnement et du Pacte Électrique Breton.

Les travaux prévoient :

- **Au niveau thermique** : l'isolation par l'extérieur (ITE de 14 cm), l'isolation des combles et du mur séparant le logement du garage. Le remplacement des menuiseries, des convecteurs et de la VMC.
- **Au niveau électrique et sanitaire** : fourniture d'ampoules LED et le remplacement des mélangeurs par des mitigeurs.

Le coût de l'opération s'élève à 167 380 € et se terminera cet été.



### TRAVAUX

## Point sur les travaux en cours et à venir

### LA RUE PASTEUR

Les trottoirs de la rue Pasteur ont reçu une couche de goudron mi-mai afin de faciliter les déplacements des piétons durant la période estivale. Les travaux de réhabilitation sur cette voie reprendront mi-septembre et seront terminés idéalement pour le 15 décembre 2022.

### LA RUE MATHURIN MÉHEUT

Le chemin piétonnier de cette rue était devenu glissant à cause de l'herbe qui l'envahissait et des flaques qui persistaient après les averses. Les employés de la voirie ont loué une mini-pelle pour décaper le sentier et lui redonner sa largeur initiale. Une couche de grou a été mise en place permettant aux riverains d'emprunter cette voie en toute sécurité.



## Bientôt une liaison douce entre le bourg de Plouagat et Kermorvan

La commune va créer une voie douce sur la RD84. Elle permettra aux habitants du secteur de Kermorvan de se rendre au bourg de Plouagat à pied ou à vélo en toute sécurité. Le cheminement d'une largeur de 1,60 m sur la partie ouest de la route sera long de 820 m. Le chemin sera revêtu d'un sable nature et sera séparé de la voie par une bande enherbée. Le fossé sera busé dans les zones où la largeur est insuffisante. Le coût des travaux qui commencera après la rentrée 2022 est estimé à 76 000 € HT.



## Les agents aux petits soins

Les agents des espaces verts ont rénové les parterres de la salle des fêtes et du gymnase de Plouagat et, depuis mi-mai, ils ont commencé la mise en place des plants pour le fleurissement estival. Pour les massifs, ce sont 4 500 plants d'annuelles auxquelles s'ajoutent 150 cannas, arundos et arbustes tiges (solanums, abutilons), qui vont être replantés. Pour les jardinières, suspensions et bacs, 4 500 plants dont 1 500 géraniums vont être utilisés.



## Les nouvelles toilettes publiques

Les modules ont été livrés en avril. Une dalle en béton désactivé a été coulée par l'entreprise Guy COSSON pour relier la rampe d'accès PMR aux blocs sanitaires. Les branchements et le garde-corps ayant eux été réalisés par les employés communaux. Ces nouvelles toilettes publiques sont en service depuis la mi-mai.



## Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> avril 2022

**Présent(e)s :** Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER (18h40), Pascal LE GUILLOUX, Isabelle LE CHANU (18h20), Véronique COSSON, Jean-Michel LE PILLOUER, Yves LARRIVEN, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU (18h35), Géraldine LE LAY, Sophie PHILIPPE (18h25), Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST (18h45), Aline LE ROY

**Procurations :** Alain TREPARD donne pouvoir à Isabelle GOURIOU

**Absents excusés :** Xavier HOCHET,

**Secrétaire de Séance :** Pascal LE GUILLOUX

### 1. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Un bien situé au Lieudit Le Ros, cadastré F n° 1857 - 1860 - 1862 pour une superficie totale de 00ha 36a 51ca.
- Un bien situé 7 rue des Merisiers - Lotissement communal de Ponedon, cadastré C n° 2020 - 2049 pour une superficie totale de 00ha 10a 99ca.
- Un bien situé 40 rue de la Gare, cadastré 038 A n° 596 pour une superficie totale de 00ha 04a 40ca.
- Un bien situé 1A place du 19 mars 1962 cadastré B n° 1108 - 1111 pour une superficie totale de 00ha 01a 84ca.

### 2. CRÉATION DE NOMS DE RUES (SUITE)

Le Conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination d'une rue, après en avoir délibéré et procédé au vote :

- VALIDE, à l'unanimité, le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune, VALIDE, à l'unanimité, les noms attribués comme ci-dessous et AUTORISE, à l'unanimité, M le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Sont créés les noms de voies suivants : BERIONNOU, KERBISIEN, ROSCORGNARD, LA CANTINE, CLOS DU MARAIS

### 3. ÉLECTION D'UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE SUITE À UNE DÉMISSION

Le conseil municipal :

- Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Madame la sous-préfète par courrier reçu le 25 mars 2022,
- Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,
- Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,
- Procède à la désignation de la 8ème adjointe au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

**Est candidate :** Mme Sophie PHILIPPE

**Nombre de votants :** 22

**Nombre de suffrages exprimés :** 22

Mme Sophie PHILIPPE a obtenu 22 voix, elle est désignée en qualité de 8ème adjointe au maire.

### 4. COMMISSIONS MUNICIPALES - AJUSTEMENT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de regrouper les commissions « Tourisme et patrimoine » et « Affaires culturelles »,
- de remplacer Mme Janick Madelaine dans les commissions « Informations et communication & Développement commercial » par M Yves BRAULT et « Services techniques, travaux, voirie et réseaux, bâtiments communaux et accessibilité PMR, signalétique, numérotation et illuminations » par Mme Sophie PHILIPPE.

### 5. LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - REPRÉSENTANT COMMUNAL AU SEIN DE LA COMMISSION URBANISME - HABITAT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de désigner M Christophe CLAVIEN, titulaire, et M Patrick MARTIN, suppléant de la commission Urbanisme - Habitat de Leff Armor Communauté.

### 8. FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET COMMUNAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du Maire en exercice en 2021, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget communal qui se solde par un excédent de 1 126 803,18€ en section de fonctionnement un excédent de 1 724 957,48€ en section d'investissement soit un excédent total de 2 851 760,66€.
- décider de reporter une part de l'excédent de fonctionnement, 426 803,18€, à l'article 002 en recettes de fonctionnement et d'affecter l'autre part, soit 700 000€, à l'article 1068 en recettes d'investissement.

Section	Dépenses	Recettes	Résultats de l'année	Résultats antérieurs	Résultats cumulés
Fonctionnement	3 002 022,01	3 786 859,62	784 837,61	341 965,57	1126 803,18
Investissement	964 247,09	1 492 315,88	528 068,79	1 196 888,69	1 724 957,48
Total	3 966 269,10	5 279 175,50	1 312 906,40	1 538 854,26	2 851 760,66

### 9. FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE CAMPING

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du Maire en exercice en 2021, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget camping qui se solde par un excédent de 18 020,77€ en section de fonctionnement et un excédent d'investissement de 5 183,36€, soit un excédent total de 23 204,13€.
- de reporter l'excédent de fonctionnement, d'un montant de 18 020,77€ à l'article 002

Section	Dépenses	Recettes	Résultats de l'année	Résultats antérieurs	Résultats cumulés
Fonctionnement	16 571,08	20 731,68	4 160,60	13 860,17	18 020,77
Investissement	8 864,96	52 066,81	43 201,85	-38 018,49	5 183,36
Total	25 436,04	72 798,49	47 362,45	-24 158,32	23 204,13

### 10. FINANCES : COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DU PRÉ DE L'ÉTANG

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, en l'absence du Maire en exercice en 2021, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif 2021 du budget « lotissement du pré de l'étang » qui se solde par un déficit d'investissement de 3 260€.
- de reporter le déficit d'investissement en dépense d'investissement à la ligne 001 pour un montant de 3 260€.

Section	Dépenses	Recettes	Résultats de l'année	Résultats antérieurs	Résultats cumulés
Fonctionnement	3 260,00	3 260,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	3 260,00		-3 260,00	0,00	-3 260,00
Total	6 520,00	3 260,00	-3 260,00	0,00	-3 260,00

### 6. SPL FALAISES D'ARMOR - DÉSIGNATION D'UN(E) NOUVEAU(-ELLE) MANDATAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- prend acte, à l'unanimité, de la démission de Mme Janick MADELAINE,
- décide, à l'unanimité, de désigner Mme Sophie PHILIPPE comme nouvelle mandataire représentant la commune de Châtaudren-Plouagat au Conseil d'administration de la société publique locale Falaises d'Armor.

### 7. FINANCES : COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2021 de M le Responsable du Service de Gestion Comptable de Guingamp, dont les résultats, identiques à ceux des comptes administratifs 2021, sont les suivants :

- Budget communal : excédent de 2 851 760,66€
- Budget Camping : excédent de 23 204,13€
- Budget du lotissement du pré de l'étang : déficit de 3 260,00€

### 11. FINANCES : SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

La commission des finances, réunie le 3 mars 2022, propose une attribution des subventions aux associations en précisant certaines bases de calcul :

- Sorties scolaires lycées + CFA et Chambres de Métiers : 28€/ - 18ans
- Ecoles maternelles et primaires : 80% du montant, plafonné de 32,50 € / enfant avec versement d'une avance de 60% du montant dès maintenant et le solde sur présentation de justificatifs.
- Autres : sans changement par rapport à 2021
- A titre exceptionnel est accordée une subvention pour l'Ukraine auprès de la protection civile pour un montant de 2 000 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prend pas part au vote pour la subvention accordée à l'UNC : Y. BRAULT ; Ne prennent pas part au vote pour la subvention accordée au comité organisateur de la course cycliste : P. SOLO et G. LE LAY), d'inscrire à l'article 6574 du BP 2022 un crédit de 40 350,70€ destiné à être versé aux associations dans les conditions prévues ci-dessus.

### 12. FINANCES : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Décision : le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 comme suit :

- Taxe d'habitation résidences secondaires : 15,53%
- Taxe sur le foncier bâti : 37,56%
- Taxe sur le foncier non bâti : 74,65%

### 13. FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2022 de la commune, équilibré :

- à la somme de 3 772 000 € en section de fonctionnement
- à la somme de 4 360 000 € en section d'investissement

### 14. FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET CAMPING

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2022 du budget annexe camping, équilibré :

- à la somme de 29 000 € en section de fonctionnement
- à la somme de 7 385 € en section d'investissement

### 15. FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2021 DU LOTISSEMENT DU PRÉ DE L'ÉTANG

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2022 du lotissement du pré de l'étang camping (budget annexe), équilibré :

- à la somme de 131 760 € en section de fonctionnement
- à la somme de 135 020 € en section d'investissement

### 16. RUE PASTEUR - DEMANDE DE FINANCEMENT DSIL 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet de travaux de voirie rue Pasteur pour un montant total de 394 200 € HT, hors bande de roulement,
- d'approuver le plan de financement tel que proposé,
- d'autoriser M le Maire à solliciter, auprès de M le Préfet, un financement d'un montant de 267 540€, correspondant à 70% du montant des travaux, hors bande de roulement, au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

### 17. RD84 - LIAISON DOUCE - DEMANDE DE FINANCEMENT DSIL 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le projet d'aménagement d'une voie douce le long de la RD84 pour un montant total de travaux de 85 000 € HT,
- d'approuver le plan de financement tel que proposé,
- d'autoriser M le Maire à solliciter, auprès de M le Préfet, un financement d'un montant de 40 500 €, correspondant à 47,65% du montant des travaux, au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2022 (DSIL).

### 18. GROUPE SCOLAIRE DE PLOUAGAT - RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - CONVENTION AVEC LE SDE22 (ORECA)

Le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire de Plouagat a été retenu par le SDE22 dans le cadre de l'appel à projet ORECA. Dans ce cadre, le SDE22 a accordé un financement 30 000€ (+ un bonus de 5 000€ en cas d'utilisation de matériaux biosourcés).

L'attribution de ce financement suppose la signature préalable de la convention de partenariat Oreca 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : P. MARTIN, S. LE BONHOMME, J. MORO), d'autoriser M le Maire à signer la convention de partenariat ORECA.

### 19. SCOLAIRE : CANTINE À 1€ - MISE EN PLACE

L'État soutient la mise en place de tarifications sociales dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. La grille tarifaire de restauration scolaire doit prévoir au moins 3 tranches, calculées selon les revenus des familles ou idéalement le quotient familial : au moins une tranche est inférieure ou égale à 1€ et une supérieure à 1€ (l'aide est versée pour chaque repas servi à un tarif inférieur ou égal à 1€).

Sur proposition de la commission scolaire en date du 23 février 2022, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs tels que proposés ci-après pour une durée de trois ans à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022, en précisant que le Conseil municipal aura à déterminer les autres tarifs de res-

tauration scolaire, dont ceux appliqués aux élèves des communes extérieures.

	QF < 900€	901 < QF < 1500	QF < 1500€
Tarifs commune	1,00€	2,85€	2,95€

### 20. CESSION D'UNE BALAYEUSE DE VOIRIE

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M le Maire à :

- sortir ce bien du patrimoine de la commune de Châtaudren-Plouagat pour motif « cession à titre onéreux sur bien déjà amorti ».
- vendre ce bien au prix de cession de 7 628 €.

### 21. URBANISME : PROJET DE VILLAGE SENIORS ET DE MICRO-CRÈCHE - VALIDATION

La société Ecluse Invest, sise à Ploufragan, a un projet immobilier sur Plouagat consistant en la réalisation d'un village seniors de 21 logements porté par la société E-loft (Ploufragan) et d'une micro-crèche portée par la société les p'tits babadins (Lorient).

Ce projet est situé sur un terrain privé à l'ouest de Plouagat entre le rond-point de Kerbouillen et le terrain de football.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de valider, en émettant un avis très favorable, le projet porté par la société Ecluse Invest tel qu'il est présenté.

### 19. PROPOSITION DE MISE EN PLACE DE DEUX CONSIGNES À VÉLOS À LA GARE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne, à l'unanimité, son accord pour la mise en place de 2 consignes individuelles à vélos sur le parking de la gare.

## Conseil Municipal du 29 avril 2022

**Présent(e)s :** Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Jean-Michel LE PILLOUER, Yves LARRIVEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Géraldine LE LAY, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

**Procurations :** Ginette LE CREURER donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Véronique COSSON donne pouvoir à Sophie PHILIPPE, Christophe CLAVIEN donne pouvoir à Daniel TURBAN

**Absents excusés :** Pascal LE GUILLOUX, Xavier HOCHET

**Secrétaire de Séance :** Alain TREPARD

### 1. RAPPORT DE LA CLECT DU 22 FÉVRIER 2022 & ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve, à l'unanimité, le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 22 février 2022,

• approuve, à l'unanimité, les attributions de compensation telles qu'elles figurent dans le rapport de la CLECT en date du 22 février 2022.

## 2. DÉLÉGATION COMMUNALE À LENGGRIES - MANDAT SPÉCIAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

• accorde, à l'unanimité (M le Maire, P. Solo, S. Philippe ne prennent pas part au vote), un mandat spécial à M le Maire (ou P. Solo en son absence) et à Mme S. Philippe, pour se rendre à Lenggries du 26 au 30 mai prochains dans le cadre du jumelage,

• précise, à l'unanimité (M le Maire, P. Solo, S. Philippe ne prennent pas part au vote), que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (17,50€ pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

## 3. LOTISSEMENT DU CLOS AUDREN - LIGNE ÉLECTRIQUE - CONVENTION SDE22

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à ce projet avec le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor.

## 4. RD84 - AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DOUCE - SAISINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

• confirme, à l'unanimité, son approbation du projet d'aménagement d'une liaison douce le long de la RD84 entre les hameaux de Kermorvan et Kerjagu pour un montant de 76 000€ HT,

• sollicite, à l'unanimité, auprès du Conseil départemental une autorisation d'occupation du domaine public,

• sollicite, à l'unanimité, la prise en charge des aménagements de sécurité routière à hauteur de 30% du montant subventionnable au titre des amendes de police.

## 5. RUE PASTEUR + RUE DU GÉNÉRAL LECLERC - SAISINE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

• de confirmer son approbation du projet d'aménagement de la rue Pasteur / rue de Général Leclerc pour un montant total de 394 200€ HT, hors bande de roulement,

• de solliciter auprès du Conseil départemental une autorisation d'occupation du domaine public,

• de solliciter le Conseil départemental pour la prise en charge de la bande de roulement estimée à un montant de 17 500€ HT,

• de solliciter la prise en charge des aménagements de sécurité routière à hauteur de 30% du montant subventionnable au titre des amendes de police.

## 6. COALLIA - CONVENTION DE PARTENARIAT - FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer la convention avec l'association Coallia.

## 7. ASSOCIATION PICOTI PICOTA - CONVENTION

L'association souhaite pour cela louer la salle des associations. Afin de préciser les condi-

tions du partenariat entre la commune de Châtelaudren-Plouagat et l'association PICOTI PICOTA, il propose de signer un convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer la convention avec l'association PICOTI PICOTA (association de quatre assistantes maternelles), qui souhaite accompagner le développement moteur psychologique et social des enfants dont elles ont la garde.

## 8. CANDIDATURE DE LA COMMUNE AU LABEL VILLAGE ÉTAPE - CONVENTION

Le ministère de la transition écologique a donné un avis favorable à la demande d'attribution du label Village Etape.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention d'attribution du label « Village Etape » avec l'Etat.

## 9. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

• Un bien situé 4 rue de Goëlo cadastré O38 A n° 175 pour une superficie totale de 00ha 01a 14ca.

• Un bien situé 1 La Grand Rue cadastré B n° 1108 - 1109 pour une superficie totale de 00ha 02a 03ca.

• Un bien situé rue de la Gare, cadastré F n° 1941 - 1945 pour une superficie totale de 00ha 11a 25ca.

• Un bien au Lieudit la Gare cadastré F n° 1850 - 1852 pour une superficie totale de 00ha 06a 55ca.

# Dossiers d'urbanisme

du 1<sup>er</sup> mars au 20 mai 2022

NOM	ADRESSE	OBJET
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES</b>		
M. LE VAILLANT Jean-Yves	37 rue de Parc Bras	Construction extension
Mme OLLIVIER Elisa	13 Kerlan Christ	Construction abri de jardin
M. et Mme LAVEYNE	11 Mesmerrien	Construction véranda
Mme GERACI et Mme BARGIS	2 rue de l'Hydrïo	Suppression d'une haie
Mme GERACI et Mme BARGIS	2 rue de l'Hydrïo	Clôture
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES</b>		
M. et Mme TREMEL	2 Impasse du Pré	Création d'une véranda
M. Hugo BRASSART	35 rue du Général Leclerc	Changement de portail et grilles
M. Denis PIERRE	8 rue de Penthièvre	Pose de panneaux solaires
M. et Mme LE BEGUEC	8 place des sources	Extension pour création salle de bain
M. Yannick JEGU	7 rue de la corderie	Création d'une nouvelle véranda
M. Brice AVOINE	Le Pebel	Clôture
Commune de Châtelaudren-Plouagat	La Grand Rue	Reconstruction toilettes publiques
M. Olivier LE BLANC	40 rue de la gare	Changement fenêtres+porte d'entrée+isolation
Mme Mélanie JEAN	Kermezet	Changement fenêtres, porte et tabatières
M. Frédéric CONNAN	1 Ferme du rocher	Changement huisseries, fenêtres, porte
Mme Gabrielle MORVAN	20 résidence Mississippi	Création d'un chassis fixe sur pignon
M. René GOARIN	13 rue du Claudren	Changement fenêtres et porte d'entrée
Leff Armor Communauté	ZA de Fournello	Réaménagement chalet déchèterie
M. Boris ZIEGLER	13 rue du Général Leclerc	Construction terrasse, escalier et abri de jardin
Mme Marie-Claude PRIMA	Kerny	Division en vue de construire
M. et Mme LE BONNIEC	23 Kermorvan	Construction abri camping-car
Mme Sandra LACOSTE	8 rue des Merisiers	Changement usage garage+construction carport
M. Jacky GORIAU	La gare	Changement de destination
M. et Mme DURAND-TILLY	Ruvere	Construction auvent non clos
EDF-ENR	7 Impasse du Clos Audren	Pose générateur photovoltaïque
M. Nicolas HEDIN	10 Impasse de Kernabat	Transformation balcon en terrasse
Mme Lucienne BIDAULT	12 rue du Clos Fleuri	Remplacement fenêtres-porte d'entrée-Portail
M. Nicolas HERVE	3 rue de Roscorlet	Abri de jardin
M. Olivier BOISSIERE	24 rue de Roscorlet	Reconstruction abri jardin
Commune de Châtelaudren-Plouagat	Rue de la Grande Villeneuve	Mise en place extracteur buée restaurant scolaire
M. Philippe KERVAREC	10bis côte aux Goupits	Abri de jardin
Mme GERACI et Mme BARGIS	2 rue de l'Hydrïo	Création fenêtre de toit
M. Alexis DOURELLENT	15 rue du Général Leclerc	Remplacement portail
M. et Mme PERON	13 KERNY	Construction d'un carport couvert
M. Benjamin BLANDEAU	16 rue du Général Leclerc	Pose de 2 velux+remplacement fenêtre toiture
M. J.C. MECHINEAU	8 Impasse des Chênes	Construction piscine+abri jardin
M. LE GUEVELLOU Christain	31 rue du Claudren	Remplacement grillage
Mme Sophie DEVAUX	23 rue Aribart	Régularisation travaux fenêtres et porte
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS</b>		
M. Raphaël COSSON	2 Le Minguen	Extension sur maison individuelle
M. Aubin COSSON	Kerny	Construction maison individuelle
Terres d'Armor Habitat	3 rue de Kernabat	Extension+réhabilitation EHPAD Guy Maros
M. Nicolas CHEVALIER	10D Kerny	Construction garage
SNC LIDL	ZA Kertedevant	Modifications diverses : hauteur du bâtiment et ajout panneaux solaires; ajout parling-sito et passerelle; ajout local technique; modifications des bassins, clôtures, arbres, écran acoustique, parkings et voiries
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS</b>		
M. COLAS Jean-Yves	Christ	Construction maison hab*
M. Yann LEROUX	8 bis rue de la Grande Villeneuve	Démolition et reconstruction garage+carport
M. Romain CHOLET	35 Christ	Aménagement combles + vélux
M. et Mme LE QUERE	ZA Fournello	Construction bâtiment stockage + un bureau
M. Brice AVOINE	Le Pebel	Régularisation travaux rénovation+extension
Mme LOURENCO et M. DERRIEN	Kerny	Construction maison habitation
SCI Kerouzo	5 Kerouzo	Extension maison d'habitation
M. QUERO et Mme TASSET	Les Cinq Croix	Extension maison habitation
<b>PERMIS D'AMÉNAGER ACCEPTÉ</b>		
Commune Châtelaudren-Plouagat	Rue de la Grande Villeneuve	Mise en place extracteur buée restaurant scolaire
La Poste DOI	La poste - Châtelaudren	Réaménagement de l'agence postale
Terres d'Armor Habitat	3 rue de Kernabat	Extension+réhabilitation EHPAD Guy Maros



## Un nouveau conciliateur de justice à Châtelaudren

En remplacement de Jean-Louis Le Tacon, Christian Le Gonidec assurera les fonctions de conciliateur de justice à la mairie déléguée de Châtelaudren. Les permanences se tiendront tous les premiers mercredis du mois, à compter du 4 mai, de 10h à 12h. Les prises de rendez-vous sont assurées par l'accueil de la mairie de Châtelaudren au 02 96 74 10 84. Il intervient gratuitement sur la résolution d'affaires privées tels que les litiges de voisinage, nuisances diverses, différends entre personnes, vices liés à la consommation, achat et réparation, non-règlement de loyers, insalubrité... Il peut également intervenir pour la rédaction des baux commerciaux voire informer sur le droit rural.

### PLUS D'INFO

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr) / [www.conciliateurs.fr](http://www.conciliateurs.fr)

### RAPPEL POUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PLOUAGAT

Pour les habitants de Plouagat, Philippe Vannier est présent tous les 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

Les prises de rendez-vous se font directement par le conciliateur au 06 58 45 30 13 ou par mail : [philippe.vannier@conciliateurdejustice.fr](mailto:philippe.vannier@conciliateurdejustice.fr)



Coopérative Jeunesse de Services

Crée ton entreprise avec d'autres jeunes !

TU AS 16, 17 OU 18 ANS ET TU AIMERAIS PROFITER DE TON ÉTÉ, REJOINS NOUS !

Découvre le travail dans différents domaines

Boost ton CV avec plein d'expériences et de nouvelles compétences !

INFORMATIONS COLLECTIVES

Jeu 18 Juin 18h30-20h30  
Lieu : Centre Ty Bo'ho  
Mairie de Blanchardais  
22200 Lamberton

Vendredi 17 Juin 18h30-20h30  
Lieu : La Cité  
18 Place de la République  
22170 Châtelaudren-Plouagat

02 96 74 10 84  
www.leffarmor.com



## Un job d'été à ton image !

Cet été Leff Armor Communauté proposera à douze jeunes de 16 à 18 ans de travailler au sein d'une coopérative jeunesse de service tout en étant rémunérés.

Pour une telle organisation, un budget prévisionnel de 23000 € a été établi. Une participation de Leff Armor Communauté vient s'ajouter à du mécénat d'entreprises locales intéressées par le projet. La municipalité de Châtelaudren-Plouagat contribuera à sa manière en mettant à disposition à titre gracieux un local communal pendant trois mois.

Les deux animateurs qui recruteront et encadreront les jeunes retenus sur candidatures ont déjà été engagés. Ils seront chargés de mettre en place et de suivre

le bon fonctionnement de ce beau projet.

Un appel à candidatures pour participer à cette aventure a été lancé en juin. Jeunes citoyennes et citoyens, vous avez de 16 à 18 ans, vous souhaitez gagner un peu d'argent cet été et découvrir ce qu'est la gestion d'une entreprise, sa comptabilité, le traitement de devis ? Ce projet est pour vous !

**PLUS D'INFO**  
[cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services-2](http://cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services-2)

## Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84  
Mail : [accueil@chatelaudrenplouagat.fr](mailto:accueil@chatelaudrenplouagat.fr)

**Mairie déléguée de Plouagat**  
Accueil le mardi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

**Mairie déléguée de Châtelaudren**  
Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h30

## Gendarmerie

8 rue des Écoles  
Tél. : 02 96 74 10 17  
Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.  
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

## La Poste

À Châtelaudren :  
Place Saint-Vincent  
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat : Place de la Mairie,  
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h

## Office de tourisme

Du 15 juin au 15 septembre : Du mardi au samedi 10h à 12h30 et de 14h à 18h.  
Lundi matin, sur le marché, de la mi-juillet à la mi-août : 8h à 13h

## Permanences France Service

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, appelez-nous au 06 75 47 30 57 ou par mail : [franceservices@leffarmor.fr](mailto:franceservices@leffarmor.fr)

## État civil

### NAISSANCES

**Angela PRIGENT**  
La Villeneuve Perret

**Alicia BROQUEDIS CORLAY**  
Gouéjan

**Sola AUBIN**  
Le Petit Keroger

**Nino GOESSANT**  
Rue de la Corderie

**Hector BOISSIERE**  
Rue de Roscorlet

**Izia GUÉGAN MÉRIOT**  
Rue Pasteur

### DÉCÈS

**Louise LE BELLEGUY née LE COO**  
87 ans, rue de Kernabat

**Robert RICHARD**  
91 ans, Le Poulvéno

**Michel VUILLEMARD**  
91 ans, Kertedevant

**René THEFFO**  
80 ans, Résidence des Peupliers

**Marie CHAPELET née ROBIN**  
89 ans, rue des Promenades

**Aimée LE BOT née LE COQUEN**  
89 ans, rue de Kernabat

**Germaine GAULTIER née RANO,**  
92 ans, rue du Général Leclerc

**Marie BLOUIN**  
95 ans, rue des Promenades

### PARRAINAGES CIVILS

**Nina-Rose LE MERCIER-NICOLAS**  
Les Cinq Croix

# Vente de livres à la médiathèque

*Avis aux Amoureux de littérature ou lecteurs occasionnels, parents d'enfants dévoreurs de livre en tous genre, le désherbage de la médiathèque est une occasion unique.*

Une vente de livres aura lieu à la médiathèque du 9 au 30 juillet 2022, issue du désherbage qui permet d'aérer les rayonnages et d'actualiser les collections. L'occasion de trouver à petit prix des ouvrages parmi les collections de la médiathèque et de faire quelques emplettes pour lire tout l'été.

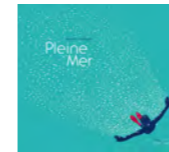
## Les coups de cœur de Carole et Claudie



### DOCUMENTAIRE JEUNESSE

**Défi économie d'eau - Karine Balzeau**

Même si notre consommation d'eau ne représente qu'une petite partie de l'eau utilisée sur notre planète, elle n'a cessé d'augmenter depuis 100 ans. Or l'eau est une ressource naturelle renouvelable mais limitée. Il est donc important d'agir pour la protéger et mieux l'utiliser ! La solution : adopter les bons réflexes !



### ALBUM JEUNESSE

**Pleine mer - Antoine Guilloppé**

Retrouvez l'univers poétique et créatif d'Antoine Guilloppé dans un magnifique album : couleurs attirantes et dynamiques, dentelle de papier façon kirigami, texte apaisant et contemplatif : un petit bijou pour une ode à la beauté des fonds marins.



**Les aventures de Lou, Bulle le chien et Ptit cœur - Guillaume Corpard**

Lou, Ptit Cœur et Bulle le chien nous entraînent dans un grand voyage autour de la planète, au fil de leur imagination : ils rêvent d'un monde rempli d'harmonie, de couleurs, de justice et de paix. Des animaux heureux, des êtres humains épanouis, une nature respectée... Ce monde serait-il possible ? « C'est à nous d'en décider et d'agir » nous disent ces trois héros, avec enthousiasme et gaieté.



### ROMAN ADULTE

**L'affaire Alaska Sanders - Joël Dicker**

Avril 1999, Mount Pleasant, dans le New Hampshire, est bouleversée par un meurtre : le corps d'Alaska Sanders est retrouvé au bord d'un lac. L'enquête est rapidement bouclée, puis classée. Onze ans plus tard, l'affaire rebondit, et c'est Marcus Goldman, l'écrivain - enquêteur de Joël Dicker qui va mener l'enquête.  
*Un roman qui nous tient en haleine jusqu'à la dernière page.*



### DOCUMENTAIRE ADULTES

**Défaire le discours sexiste dans les médias - Rose Lamy**

Un livre qui décortique les nombreux stéréotypes de genre, subjectifs, minimisant les violences dans les médias, tellement employés que l'on n'y fait plus attention... Pour déconstruire le sexisme, chaque mot, chaque tournure de phrase a son importance.

*Un livre à lire absolument, que l'on soit ou non féministe, que l'on soit une femme ou un homme.*



**Un léger soupçon d'autisme - Isabelle Le Peuc'h**

Sans en avoir conscience, de nombreuses personnes sont concernées par les troubles du spectre de l'autisme, mais lorsque ces troubles sont légers ou fortement compensés, le diagnostic est rarement posé. Cet autisme invisible est alors source d'incompréhension voire de souffrance dans les relations entre personnes autistes et non autistes.

*Un livre éclairant et nécessaire...*

## Médiathèque Parenthèse

Accueil : 38 La Grand Rue  
Téléphone : 02 96 79 56 00

### HORAIRE ET TARIFS :

**En période scolaire :**  
Le lundi et vendredi de 16h30 à 19h, le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30.

**Hors période scolaire :**  
le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

## L'heure du conte

Paulette Cosson nous propose régulièrement *L'heure du conte* à la médiathèque. La dernière séance a eu le samedi 4 juin. Les prochaines auront lieu en septembre.

Les enfants accompagnés de leurs parents sont cordialement invités.

## Artistes locaux

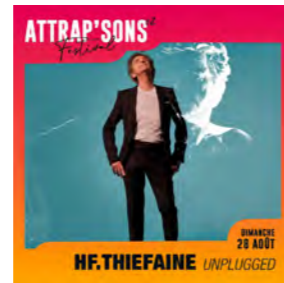
Avis aux artistes locaux qui souhaitent exposer leurs œuvres en novembre 2022. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous adresser à la médiathèque Parenthèse !

## Le Petit Écho de la Mode

### SANTA CLAWS

*Un concert rock pour clôturer la saison culturelle.*  
Samedi 17 juin à 20h30

Retrouvez le programme sur : [www.petit-echo-mode.fr](http://www.petit-echo-mode.fr)



## Festival ATTRAP'SONS

Esplanade du Château

**26.27.28** VEN. SAM. DIM.  
AOÛT

Pour l'édition 2022, le festival Attrap'Sons poursuit son aventure sur l'esplanade du Petit Écho de la Mode à Châtaudren-Plouagat. Une seconde édition qui s'annonce riche, avec en bonus une journée supplémentaire le dimanche.

Le cadre fonctionnel et chaleureux permettra d'accueillir tous les artistes, spectateurs et spectatrices, journalistes, partenaires et bénévoles dans des conditions optimales. La jauge attendue est de 2000 festivaliers par soir.



## Back to the 80's Magic Meeting

Étang de Châtaudren

**28** JEUDI  
JUILLET **4 & 11** JEUDI  
AOÛT

L'Office de tourisme des Falaises D'armor vous propose une animation originale pour divertir vos fins d'après-midi sur 3 dates estivales.

À travers un spectacle inoubliable, interactif, festif et poétique, la compagnie Magic meeting, vous fait retourner dans les années 80. C'est une aventure sonore (un casque sur les oreilles), chorégraphique et jubilatoire. Un spectacle familial qui vise à faire vivre de nouvelles expériences à un public très large : danser, rire, découvrir un territoire, vivre une aventure collective dans un réel sublimé. Rendez-vous autour de l'étang, côté camping, vers 18h avec votre bonne humeur !

## Braderie de pêche

Étang de Châtaudren

**26** DIM.  
JUILLET

ORGANISÉE PAR AAPPMA

Braderie exclusivement réservée à la vente de matériel de pêche de 8h à 17h au bord de l'étang de Châtaudren.

PLUS D'INFO  
AAPPMA  
Tél : 02 96 79 58 31



## Repas de rue & feu d'artifice

La Grand-rue et Ponéden

**13** MERCREDI  
JUILLET

VOIR P.9



## Couleurs de Bretagne

Châtaudren (bourg et étang)

**16** SAMEDI  
JUILLET

L'association Couleurs de Bretagne et la municipalité vous invitent à venir peindre / dessiner le patrimoine de la commune (monuments, maisons, rues, paysages naturels...) le 16 juillet. À l'issue de la journée des prix seront attribués par un jury local selon les catégories, le concours est évidemment ouvert à toutes et à tous de 3 à 99 ans.

## Visite guidées de la Petite Cité de Caractère

Départ de l'Office de tourisme

**28** JEUDI  
JUILLET **4 & 11** JEUDI  
AOÛT

L'Office de tourisme Falaises d'Armor organise vous propose de découvrir l'histoire de la petite Cité de Caractère de Châtaudren, chef-lieu du Goëlo. Le circuit vous conduira de l'esplanade du château à la chapelle Notre-Dame-du-Tertre.

PLUS D'INFO  
28 juillet, 4 et 11 août à partir de 14h.  
Tarif : 5 € (Gratuit pour les - 10 ans)



## Salon du Bien-être

Salle polyvalente à Plouagat

**24 & 25** SAM. DIM.  
SEPTEMBRE

Cette année, l'événement aura pour thème Zen & Bio avec pour objectif de vous faire découvrir différentes méthodes pour retrouver la meilleure version de vous-même. Le programme offert à l'entrée vous indiquera le déroulement des animations et conférences gratuites. Une tombola vous permettra également de gagner des accompagnements d'une valeur jusqu'à 280 €.

PLUS D'INFO  
Contact : Solange TISSARD  
lequilibredesmots@orange.fr  
Tél : 06 42 85 87 17

## Une toile sous les étoiles !

Esplanade du Château

**18** SAMEDI  
JUN

ORGANISÉ PAR FEST'IN LEFF

L'association Fest In Leff a le plaisir de proposer une séance de cinéma en plein air le samedi 18 juin ! Fest'In Leff, qui organise également le festival Attrap'Sons sur ce même site, a donc choisi le thème de la musique en diffusant le film « Bohemian Rhapsody ».



La séance aura lieu sur l'esplanade du Petit Écho de la Mode à Châtaudren-Plouagat. Le film sera diffusé à la tombée de la nuit (vers 22h) sur un écran de 60 m². Mais le rendez-vous est donné à partir de 19h.

### D'AUTRES ANIMATIONS

La projection à ciel ouvert de ce 18 juin sera accompagnée de nombreuses animations. Dès 19h, venez nous retrouver pour un pique-nique ensemble avant la projection du film. Des animations (dont on garde le contenu secret), des confiseries et une buvette sont proposées sur place. Et le pop-corn fera évidemment partie de la fête !



## Fest-deiz

Salle polyvalente de Plouagat

**3** DIM.  
JUILLET **& 21** DIM.  
AOÛT

ORGANISÉ PAR DIV YEZH

PLUS D'INFO  
Div Yezh Kastellaodren-Plagad  
Tél : 06 84 39 82 06  
plagad@div-yezh.bzh

# ATTRAP'SONS <sup>#2</sup>

*Festival*



RETROUVEZ-NOUS SUR

   [attrapsons.fr](https://www.attrapsons.fr)

VEN **26** • SAM **27** & DIM **28** **AOÛT** 2022  
**CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT**